

PARLEMENT JURASSIEN Motion n° 1235/Katia Lehmann

GROUPE SOCIALISTE

# Pour une formation aux premiers secours dans les écoles/ Développement

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs les Ministres, Chers collègues,

Cette motion est motivée par un double objectif :

Le premier est pédagogique et porte sur l’importance d’initier un apprentissage progressif des premiers secours dès le plus jeune âge tout en sensibilisant à la prévention. Que ce soit bien clair, cet apprentissage ne se résume pas à la pratique exclusive du massage cardiaque. Cette initiation précoce et régulière permet d’ouvrir progressivement les élèves à l’acquisition des bons gestes et aux comportements à adopter en présence d’une situation anormale.

Les enfants ont une grande capacité et facilité à apprendre. Ils sont curieux de découvrir cet univers des secours. Cette curiosité est généralement teintée d’appréhension ou de méfiance et l’enseignement permet aussi de rassurer les plus jeunes enfants en leur donnant accès à un monde jusque-là mystérieux.

Des modules de formation aux premiers secours développées à l’usage des enfants existent et sont déjà dispensées dans le cadre scolaire. Dans le Jura, cela reste le fait d’initiatives volontaires et isolées lors de semaine hors cadre notamment. En 2018 par exemple dans notre canton, plus de 800 élèves ont suivi des formations de ce type.

Les cours sont adaptés aux capacités propres à chaque tranche d’âge.

Apprendre progressivement aux enfants à réagir correctement en présence d’une situation anormale, à composer le 144, à donner l’alerte de manière de plus en plus précise, à se mettre en sécurité et à protéger l’autre en l’installant en position latérale de sécurité, sont autant de compétences qui peuvent être intégrées dès le plus jeune âge et enrichies à mesure de l’avancée dans le parcours scolaire.

Ces cours permettent également une approche de la prévention des accidents et des maladies en apprenant à identifier les risques et les conduites à tenir pour les éviter.

Eduquer par l’action est efficace, les élèves sont très réceptifs et impliqués. Un geste appris jeune et répété régulièrement ensuite deviendra plus facilement un réflexe. La connaissance de ces fondamentaux permet d’éviter la panique et l’inaction face à une situation relevant de l’urgence.

Dans l’idéal, une à deux leçons par an ou chaque deux ans permettraient d’assurer une formation de qualité avec en bout de parcours la certification de type BLS sans que cela ne puisse être considéré comme une surcharge insupportable pour le programme scolaire.

Le deuxième objectif visé par cette motion est de renforcer un des maillons de la chaîne de sauvetage garantissant la prise en charge des arrêts cardiaques.

Ce maillon de l’alerte et des gestes à pratiquer dans l’attente des secours reste le point fragile de la chaîne, le plus souvent par manque d’information.

La majorité des arrêts cardiaques ont lieu à domicile. En moyenne en Suisse une ambulance met 13 minutes pour arriver sur les lieux. Et chaque minute passée sans entreprendre les bons gestes voit diminuer les chances de survie de 10%. D’où la nécessité de réagir correctement le plus rapidement possible.

Pour garantir la sécurité sanitaire cantonale, nous aurons à nous prononcer prochainement sur le nouveau concept cantonal de médecine d’urgence et de sauvetage.

Ce concept accorde une grande place à l’implication volontaire de premiers répondants qui combleront précisément ce maillon fragile de la chaîne de sauvetage. Ces premiers répondants sont des personnes comme vous et moi, dûment formées aux techniques de premiers secours et répertoriées par une application smartphone. Même si je ne doute pas de l’esprit de solidarité et de la générosité des jurassiennes et jurassiens, il serait illusoire de compter exclusivement sur le fait que les citoyens courront spontanément se former à leurs frais chaque 2 ans pour garantir un nombre suffisant de premiers répondants certifiés à long terme.

Apprendre à chaque enfant à porter secours, sensibiliser dès la scolarité à cette problématique permettrait ainsi de promouvoir ce type d’action, d’anticiper les besoins futurs et de garantir un bassin de premiers répondants fourni et renouvelable.

En plus de l’acquisition de compétences permettant de réagir de manière adaptée en cas d’urgence, ces formations éveillent à la solidarité et à l’altruisme. Elles renforcent l’estime de soi et la confiance et favorise la sociabilité. Encourager la promotion de toutes ces valeurs me semble avoir sa place dans le programme scolaire. Dans ce domaine chaque petit pas compte et cette intervention laisse toute latitude au Gouvernement et aux services concernés de construire un projet adapté.